PETITION POUR UN REPORT DE LA RESTRUCTURATION DE LA TCA

Les agents de la TCA ont été informés par les représentants du personnel que la restructuration de leur service prévue pour le 1er septembre 2026 serait présentée à la Formation spécialisée(FS) du 18 juin pour avis.

La Direction a précisé qu'il s'agissait « d'améliorer les conditions de travail des agents ».
Cette restructuration soulève des questions, des inquiétudes de la part de nombreux agents, quel que soit leur grade. Ils ne comprennent pas l'urgence d'effectuer tous ces changements maintenant.

Aussi, ils demandent à la Direction le report au 1er septembre 2027 de la mise en place de cette restructuration pour :

- ne pas « se retrouver devant le fait accompli » de leur affectation après la clôture du mouvement local et ne pas subir les effets d'une mobilité forcée ;

- que la demande faite au directeur général adjoint, M Robert, le 19 mai, de mandater le cabinet d'ergonomie du Ministère pour venir à la TCA donner un avis, concernant notamment l'isolation phonique et les espaces de travail, soit satisfaite ;

- de mandater les acteurs de prévention pour venir et donner leur avis sur ce projet (installation des bureaux, lumière, bruit, conditions de travail) ; -
- de disposer des plans établis après ces avis.

-rétablir les missions des adjoints en concertation avec eux (revenir sur la décision prise concernant l'obligation de la vacation téléphonique)

-envisager l'arrivée éventuelle du CEA et CER dans des conditions optimales et en connaissance des effectifs.

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE